

Alairac, le 7 octobre 2020



Madame Maryse ARDITI
Présidente
Ecologie du Carcassonnais,
des Corbières et du Littoral Audois
(ECCLA)

170, avenue de Bordeaux

11100 NARBONNE

Madame, la Présidente,

J'ai été très sensible à votre courrier du 2 octobre dernier, et je vous en remercie.

Je vous précise que je partage vos préoccupations liées à la préservation de notre environnement.

Nous faisons au mieux, soyez-en persuadée, pour améliorer ce qui doit l'être dans ce domaine.

Vous trouverez ci-joint une copie de l'arrêté, comme vous me le demandez.

Avec mes sentiments respectueux.

Marc Adivèze,
Maire

